

EMPIRE VIE

CIRCULAIRE D'INFORMATION

DATE : Le 23 janvier 2012

N° 2012-05

CATÉGORIE : PLACEMENTS

DESTINATAIRES : Tous les agents généraux administrateurs, agents associés généraux, courtiers, agents généraux et conseillers autonomes

OBJET : Relevés de placements du 31 décembre 2011 pour les fonds distincts
Catégorie de l'Empire Vie

Dates d'expédition Nous ciblons le 27 janvier 2012 pour expédier par messageries les exemplaires des relevés aux AGA, aux courtiers et aux conseillers. Nous prévoyons envoyer les relevés à l'intention des clients au plus tard le 1^{er} février 2012.

Que contient la trousse? En plus des relevés, les clients recevront les documents suivants :

- Une lettre de notre président, Les Herr (copie ci-jointe)
- Une mise à jour sur les placements

Problèmes liés aux relevés Nous avons connu certains problèmes avec un faible pourcentage (environ 7 %) des relevés de placements de fin d'année de Catégorie Plus^{MD} à l'intention des clients qui présentent de l'information erronée.

L'information erronée concerne les caractéristiques suivantes de Catégorie Plus : les frais de Catégorie Plus, le montant de revenu viager (MRV), le boni sur le revenu de base et le montant aux fins du boni de base. De plus, le montant minimal ajusté du FERR déclaré sur certains relevés est celui de l'année dernière et les réinitialisations aux trois ans n'ont pas été calculées correctement.

Nous avons retiré ces relevés de l'envoi global et expédierons à ces clients leur relevé présentant l'information corrigée dès que nous aurons apporté les modifications nécessaires. Nous vous enverrons également une copie de l'information corrigée.

Information en ligne Ces problèmes touchent également l'information figurant actuellement dans Advisortrax. Nous attendrons de résoudre ces problèmes avant de fournir aux clients un accès à leur compte par le biais d'Investortrax.

Qu'est-ce qui est différent? Nous nous efforçons toujours d'améliorer nos relevés à l'intention des clients. Par conséquent, nous avons modifié l'apparence et certains des termes utilisés dans nos relevés. Ces changements comprennent :

- Les frais de gestion inscrits dans la section « Détails de la transaction » sont les frais de Catégorie Plus.
- La section « Détails de la transaction » indique les dépôts et les rachats, mais pas les virements.
- La variation de la valeur de marché est maintenant présentée dans la section « Taux de rendement ».

^{MC} Marque de commerce de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.



- Les relevés comprendront maintenant la valeur comptable et le coût moyen. Veuillez communiquer avec notre Service à la clientèle si vous avez des questions sur le calcul de ces valeurs.
- La date de réinitialisation n'est pas déclarée sur le relevé. Nous vous prions de communiquer avec notre Service à la clientèle pour obtenir ce renseignement.
- Le *Glossaire des termes* et l'*information de fin d'année* de Catégorie Plus apparaît à la fois sur le relevé Catégorie et sur le relevé Catégorie Plus.

Information sur les garanties applicables aux fonds distincts

Les montants des garanties sur les prestations au décès et à l'échéance sont indiqués ainsi que la date d'échéance du contrat dans la section « Renseignements d'enregistrement du contrat ». En vertu des conditions du contrat, le client recevra le montant **le plus élevé** entre son montant minimum garanti et la valeur de marché des fonds distincts à l'échéance ou au décès.

Autres éléments à retenir au sujet des relevés

- Le client dispose de 30 jours pour communiquer avec son conseiller au sujet de toute divergence sur un relevé.
- Pour les contrats incluant Catégorie Plus, la provision de retrait maximum ou le montant de revenu viager est calculé et indiqué, peu importe le type de contrat. Les paiements sont régis par les lois sur les pensions applicables.

Des questions?

Si vous avez des questions à propos du relevé de placements de fin d'année de Catégorie, vous pouvez communiquer avec notre Service à la clientèle au **1 888 698-5554**, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 20 h HE, et au Québec, de 8 h 30 à 17 h.

Compétence

Carol Anne Braccioldieta, Directrice, Opérations, Placements, Service à la clientèle et Services aux courtiers

Décembre 2011

Composer avec l'incertitude et la volatilité des marchés

Message de Les Herr, Président et Chef de la direction

L'année écoulée a été marquée par des niveaux inhabituellement élevés d'incertitude et de volatilité des marchés. La crise de la dette en Europe et la menace d'une autre récession à l'échelle mondiale ont largement contribué à modifier les marchés de façon presque quotidienne.

Nous gérons de l'argent et des placements pour les Canadiens et les Canadiennes depuis plus de 45 ans et avons traversé des périodes difficiles par le passé. L'expérience nous a enseigné qu'en période de marchés difficiles, il est encore plus crucial de ne pas nous écarter de notre stratégie à long terme. Nous continuons de répondre aux défis que posent les marchés comme nous l'avons toujours fait, en adoptant une approche prudente et axée sur la valeur s'articulant autour de la préservation du capital et de la croissance à long terme.

En cette fin d'année, je vous recommande de discuter avec votre conseiller afin revoir votre programme financier et de déterminer si votre programme vous aidera effectivement à atteindre vos objectifs.

Nous apprécions grandement faire affaire avec vous et d'avoir l'occasion de vous aider à bâtir et à protéger votre patrimoine.

Je vous prie d'agréer mes salutations distinguées.

Le Président et Chef de la direction,



Les Herr